

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST

LICENCE

BUT

LICENCE PROFESSIONNELLE

MASTER

Modalités de contrôle de l'assiduité (recopier ici le texte voté en conseil de gestion) :	Au-delà de deux absences, l'étudiant est défaillant.	Conditions et procédures de redoublement en Master :	Pas de redoublement autorisé, sauf exception.	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	Néant, sauf à dédoubler les heures d'enseignement en raison de la mise en place ponctuelle d'un calendrier spécifique.
Le recrutement en M1 sur Mon Master est commun à plusieurs parcours-types (M en Y) :	Non	→ Si M en Y, modalités de répartition des étudiants vers les parcours-types de M2 :		Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	Aménagement d'épreuves sur avis médical.
Règle de compensation entre UEs et/ou semestres :	Compensation entre des UE (tout ou partie)	→ UEs concernées par la règle de compensation (le cas échéant) :	Master 1 : compensation au sein des semestres : S1 : UE 2 et UE 4 S2 : UE 2 et UE 4 Compensation entre les semestres sous réserve des UE 1 et des UE 3 des S1 et S2 validées chacune à 10/20 Master 2 : compensation entre les semestres	FA - Rythme d'alternance prévu :	Oui - Par principe : 4 jours en entreprise (lun-jeu), 1 jour à la faculté (ven)
Durée du/des stage(s) obligatoire(s) : (impératif en F1)	80 jours ouvrés minimum en M2	→ Période du/des stage(s) obligatoire(s) :	M2 : Entre le 1er septembre et le 31 août.	→ Préciser si M1/M2	M2
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :	Aucune durée minimale ou maximale sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps de cours.	→ Période du/des stage(s) optionnel(s) :	M1 : Entre le 1er septembre et le 31 août.	→ Préciser si M1/M2	M1

DIPLÔME D'INGENIEUR

ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)